

SEPTEMBRE 2009 [www.chantiersdefrance.com](http://www.chantiersdefrance.com)

# BATIMENT

## information

CHANTIERS DE FRANCE | LE CAHIER DE L'ARTISAN

### ACCESSIBILITÉ

## Améliorer le quotidien du handicap

L'application d'une nouvelle réglementation sur l'accessibilité des bâtiments pour les personnes à mobilité réduite est désormais effective. Elle induit pour les professionnels des changements dans l'acte de construire. **P. 8**



### RÉNOVATION

## Toilettage d'une cité d'habitations

Un travail minutieux a été réalisé par l'entreprise de peinture afin de rendre son lustre à un groupe de bâtiments abritant 360 logements et qui témoigne d'une architecture en vogue dans les années 30 en banlieue parisienne. **P. 10**



GAMMES COMPACTES

## Les micro-engins en haut de l'affiche



### LOCATION

## Vers une stabilisation de la baisse

La contraction du chiffre d'affaires s'aggrave chez les loueurs qui enregistrent leur quatrième trimestre de baisse, "mais le métier n'est pas structurellement impacté et la sortie de crise sera mécaniquement favorable à la location."  
(Francis Gilberg, secrétaire général du DLR) **P. 18**

**DLR**

# Vers une stabilisation de la baisse

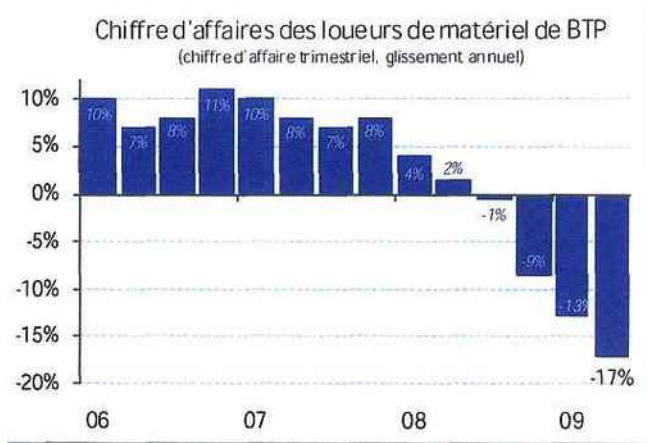
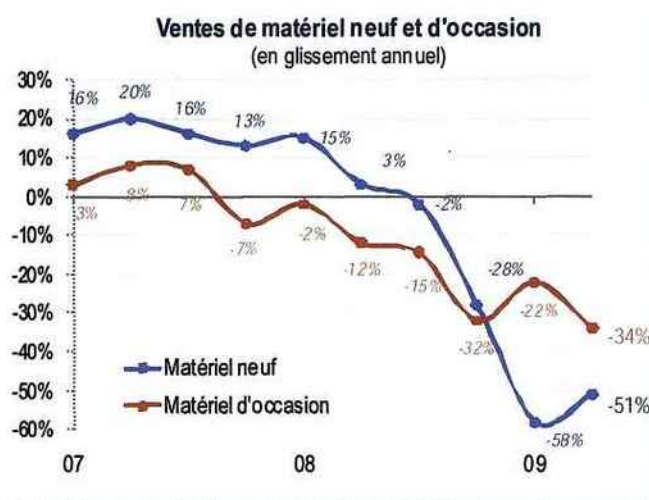
La contraction du chiffre d'affaires s'aggrave chez les loueurs qui enregistrent leur quatrième trimestre de baisse.

**S**i la conjoncture est en cause, la baisse des prix et ses effets désastreux expliquent également une chute sans précédent dans la profession.

« Le recul du chiffre d'affaires qui atteint 17 % au cours du deuxième trimestre explique pour une bonne part la baisse des prix qui contribue à la moitié de la baisse », commente Francis Gilberg, secrétaire général de la fédération des Distributeurs, Loueurs et Réparateurs de matériels pour le Bâtiment, les Travaux Publics et la Manutention (DLR). L'autre facteur de repli étant l'activité elle-même. Comme le confirme le baromètre conjoncturel du DLR, les tensions sur les prix se sont accentuées depuis le début de l'année. La profession renoue avec ses vieux démons : confrontés à la chute de la demande, certains loueurs choisissent d'abaisser leurs tarifs quand d'autres luttent pour les maintenir et éviter ainsi de dégrader les marges. Le phénomène est exacerbé par les pressions concurrentielles mais aussi par le secteur client, les entreprises étant elles-mêmes contraintes de baisser leur prix.

## Des disparités par spécialités

Au-delà de l'effet volume, la récession se traduit par une



dégradation du taux de rotation moyen du parc qui recule de 44 % sur les trois premiers mois de l'année à 37 % au second trimestre. Bon nombre de loueurs ont pourtant procédé à des redimensionnements de leur flotte en vendant des machines, ce qui a conduit à alimenter un marché de l'occasion déjà saturé.

« Pour la location, la baisse d'activité constatée depuis le début de l'année est sans précédent », souligne Francis Gilberg en se référant aux deux précédentes crises. Pour rappel, la fédération avait estimé à -4 et -5 % la baisse du marché de la location en 1992 et 1993 et à -6 et -2,5 % en 2002 et 2003. Les loueurs

connaissent donc leur cinquième année négative sur deux décennies. Elle sera nettement plus marquée, puisque oscillant autour de -10 à -15 %. Comme le confirme le baromètre conjoncturel, toutes les entreprises ne sont pas égales face à la crise, selon leur taille, leur spécialité et leur bassin économique. Ainsi, les loueurs spécialisés dans les matériels lourds en général et le levage en particulier souffrent particulièrement. Les petites structures de proximité semblent mieux armées pour traverser la crise, notamment grâce à un positionnement atypique. Enfin, il vaut mieux intervenir en Ile-de-France que dans l'Est, où le tissu industriel est particulièrement malmené. Ce qui est certain, c'est que les loueurs feront leur année sur les mois de septembre et d'octobre et que leurs bilans pour l'année 2009 seront nettement dégradés par rapport aux exercices précédents. Pour Francis Gilberg, le métier n'est pas structurellement impacté et la sortie de crise sera « mécaniquement » favorable à la location. Toute la question est de savoir quand et sous quelles formes. « Vraisemblablement à partir du printemps 2010 et sous forme d'une reprise en W, c'est-à-dire irrégulière », pronostique Francis Gilberg.

**Jean-Noël Onfield**